

**PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE**

Vendredi 16 juin 2017

**PRESENTS :**

Représentants de la Mairie	
M FOURNIER Hubert	Maire de Neuvy en Sullias
M LUCAS Jean Claude	Adjoint au Maire
M SAMPEDRO José	Conseiller municipal

<b><u>Enseignantes :</u></b>	
Mmes CHAPOTAT Laurence, directrice	PS - GS
Mme SALVATI Christelle	PS - MS
Mmes PLAZAT Flavie et	GS - CP
Mme PEIGNÉE Christine	CP - CE1
Mme LEOBET Marianne	CE1 - CE2
Mme ANTORE Corinne	CM1
Mmes SAMPEDRO Annabelle	CM2

<b><u>ATSEM</u></b>	
Mme NIZON Béatrice	PS - MS
Mme BONNICI Christelle	PS - GS
Mme BEAULANDE Isabelle	GS

<b><u>Parents élus :</u></b>	
Mmes DELOHEN Céline, GRENADOU Elodie, LAURENT Aude, MOSKURA Nadia, SABLON Sandra, VRANA Lucie, Mr CARRE Mickael.	Déléguées des parents

**ABSENTS Excusés :**

FLAGELLE Mathilde	Enseignante PS/GS
BROYE Flavie	Enseignante GS/CP
MYOTTE Stéphanie	Enseignante CM2
Mmes PETIT, RETIF Mr ROUSSEAU	DDEN

**Autres absents membres de droit :**

M. Eric JUNCA	Inspecteur de l'Éducation National
---------------	------------------------------------

En voici **l'ordre du jour :**

- 1 ➤ **Prévisions effectifs rentrées 2017.**
- 2 ➤ **Bilan coopérative scolaire et activités dans les classes.**
- 3 ➤ **Sécurité : exercice de fuite et rassemblement à la mairie + jeux d'extérieur**
- 4 ➤ **Aménagement de la semaine et de la journée de classe.**
- 5 ➤ **Travaux nouvelle école maternelle.**
- 6 ➤ **Règles de sécurité pendant la fête de l'école.**
- 7 ➤ **Questions des parents.**

**1) Prévisions effectifs rentrées 2017.**

Total de 154 enfants.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
16	11	22	25	17	25	20	22

**Répartitions possibles à la rentrée :**

PS/GS	MS/GS	CP/CE1 - 1	CP/CE1 - 2	CE2	CM1	CM2
16+9	11+13	13+8	12+9	25	20	22

Départ de Mmes PEIGNÉE Christine, LÉOBET Marianne, BROYE Flavie, MYOTTE Stéphanie et FLAGELLE Mathilde.

Mme Sampetro Annabelle sera à 75% et Mme Plazat Flavie à 80% sur l'école.

Mme Nauleau Sophie prendra un CP/CE1 et Mme Belmonte prendrait le CE2 si ses demandes d'autres postes ne sont pas acceptées.

**2) Bilan coopérative scolaire et activités dans les classes.**

	Cotisations	Vide grenier	Marché printemps	Dons	Carnaval	classe de mer	Photos	Kermesse	livre recette	Jouets Noel	Sortie scolaire	TOTAL
ENTREES	1 304	427	461	100	260		799	?	2668			6 019
SORTIES					-95	-1 100			-1 785	-581	-4 253	-7 814
RECETTES	1 304	427	461	100	165	-1100	799	0,00	880	-581	-4 253	

Concours Rivières d'Images et Fleuves de Mots (RIFM) pour les classes de PS/MS/GS – CP/CE1/CE2 et CM1. Chaque participant recevra une carte postale de son œuvre.

Le défi scientifique des classes de Mmes Salvati et Flagelle PS/GS et MS a été une réussite.

Le 27 avril : Animation à la Maison de Loire pour les GS/CP et CP/CE1 de Mmes Plazat et Peignée.

Le 10 mai : prévention contre le harcèlement pour les CM1 de Mme Léobet et information sur la loi pour les CM2 de Mme Sampetro par la gendarmerie de Pithiviers.

Le 19 mai : Cité des sciences à la Villette pour les CE1/CE2 de Mme Léobet.

Le 2 juin : Aquarium de touraine pour les PS/GS et MS de Mmes Chapotat et Salvati.

Le 8 juin : Schoralia le roi Arthur au Zénith pour les CM2.

Le 9 juin : permis piéton pour les CE2 de Mme Léobet (dernière année pour ce permis) et permis internet pour les CM2 de Mme Sampetro par la gendarmerie de Jargeau.

Le 22 juin : Rencontres chantantes à Tigy pour les PS/GS et MS de Mmes Chapotat et Salvati.

Le 23 juin : Animation par la Maison de Loire de Jargeau à Guilly pour les CE1/CE2 de Mme Léobet.

Le 26 juin : Musée de la Marine de Loire pour les GS/CP et CP/CE1 de Mmes Peignée et Plazat.

Le 4 juillet : visite des petites sections pour la rentrée 2018.

### 3) Sécurité : exercice de fuite et rassemblement à la mairie + jeux d'extérieur

Suite à une entrevue avec les gendarmes de Jargeau ceux-ci préconisent la fuite en cas d'événement dangereux. Un exercice de fuite a été fait le 7 juin pour l'ensemble des élèves afin de leur montrer le point de rassemblement situé à la mairie. L'exercice sera à refaire à la rentrée avec les enfants seuls mais avec l'aide de l'équipe de la mairie qui fermera les rues aux alentours de l'école

Pour des questions de sécurité dans la cour des élémentaires les panneaux de basket vont être enlevés. Les filets des buts de foot ont été retirés et vont être remis correctement. Les poteaux vont être repeints. Dans la cour des maternelles le toboggan va être vérifié.

### 4) Aménagement de la semaine et de la journée de classe pour la rentrée 2017

#### - Propositions :

**Horaires d'école** : de 8h30 à 12h00 puis de 13h30 à 16h00 : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

#### **L'organisation de la journée :**

Cantine élémentaire de 12h15 à 13h00 – Cantine maternelle de 12h30 à 13h15

Garderie de 7h15 à 8h30 puis de 16h00 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. De 7h15 à 12h45 les mercredis (sans cantine).

TAP ou APC de 16h00 à 17h00 uniquement pour les élémentaires.

Aide aux devoirs de 17h00 à 18h00.

#### - **Déroulement de la validation de ces transformations :**

Les informations sont données aux parents délégués pendant ce conseil d'école puis dans la semaine qui suit à toutes les familles de l'école qui doivent donner leur avis par le biais d'un questionnaire.

Si le décret est voté un conseil d'école extraordinaire sera provoqué le lundi 26 juin afin que ces changements soient votés ou non.

Si la décision de changer les rythmes scolaires est votée la décision finale sera donnée par l'IA.

### 5) Travaux nouvelle école maternelle.

Le 19 juillet ouverture des plis. Démarrage des travaux dans l'automne 2017. Démolition du préfabriqué puis construction de 2 classes de maternelle, d'une salle de motricité, de sanitaires, d'une salle des maîtres et d'un bureau.

Les travaux peuvent durer entre 1 an et 1 an et demi. Pendant cette période les travaux seront sécurisés par le SPS, donc les enfants et les personnes circulant dans l'école seront en sécurité.

### 6) Règles de sécurité pendant la fête de l'école.

Plan Vigipirate : l'ensemble des activités se déroulera dans l'enceinte de l'école. Une seule entrée/sortie surveillée sera possible.

## 7) Questions des parents.

Question N° 1 : *Marché de Printemps du vendredi 31 mars.*

### - Chants des enfants

*Pour l'année prochaine, peut être prévoir un horaire un peu plus tardif (17h30) pour les chants des enfants. Merci de penser aux parents qui travaillent et qui ne sont pas sur place, et qui n'ont malheureusement pas pu se libérer pour être présents à 16h30 pour voir leurs enfants chanter.*

L'horaire de 16h30 a été choisi afin que tous les enfants soient encore présents dans l'école et non à la garderie ou repartis chez eux. Pour l'année prochaine nous ferons sans doute un marché de Noël, pour lequel la question ne se posera pas.

- Concernant le Marché en lui-même, c'est une très bonne idée d'exposer les créations des enfants réalisées lors de TAP ou du temps scolaires, et un très bon moyen de récolter un peu d'argent pour la coopérative scolaire / école. Cependant, il serait bien que certains enfants présents dès 16h30 avec leurs parents, ne repartent pas avec une multitude de créations et surtout celles réalisées par d'autres enfants...

*Peut être établir une règle pour l'année prochaine, en disant aux enfants qu'ils ne prennent que ce que chacun a réalisé?*

*Et s'il reste des choses à la fin de la soirée, les reproposez aux enfants le lundi suivant, ou les vendre lors de la Kermesse de fin d'année (au profit de l'école/coopérative scolaire)*

*Nous sommes arrivés à 17h45 et il n'y avait presque plus rien de présenté. Tout est parti très vite apparemment. Notre fils était très déçu de ne pas pouvoir repartir avec ses créations.*

*Merci d'avance de votre compréhension pour les années à venir.*

C'est vrai mais notre objectif n'était pas de faire des productions nominatives mais que chaque enfant puisse repartir avec une ou plusieurs créations. Nous allons réfléchir pour faire des productions inter classes. Le succès de ce marché de printemps a été tel qu'il ne restait rapidement plus rien.

## Question N°2

*A quand la suppression des devoirs, comme recommandée depuis des années par les études, les professionnels de l'enfance et l'éducation nationale ? De plus en plus de parents les boycottent. Les devoirs écrits sont interdits depuis 1956...*

Les leçons, lectures, les devoirs oraux, les poésies sont autorisés, tout ce qui est écrit est interdit. Nous allons nous concerter pour l'année scolaire 2017/2018 afin que les enseignantes ne donnent plus de devoirs écrits à la maison.

### Questions pour la Mairie:

#### Question 1:

*Serait-il possible d'avoir le compte rendu du dernier conseil de classe sur le site de la mairie ?*

Il y a eu un problème de personnel sur la dernière période, la mairie va remédier à ce problème très prochainement.

#### Question 2:

*La mairie compte-t-elle changer l'organisation de la semaine à 5 jours en passant à 4 comme beaucoup de communes alentours ?*

Réponse donnée en 4)

**Question 3 :**

*Si l'école reste à 5 jours : Pourrait-on mettre en place un mode de garde ou d'activités pour les enfants le mercredi midi et après midi ? peut-être en collaboration avec la communauté de commune ?*

Non cela a déjà été mis en place auparavant mais le nombre d'enfants était trop faible. Les enfants de Neuvy sont acceptés au centre aéré de Sully et vont prochainement bénéficier d'un tarif préférentiel grâce à la communauté de communes.

**Question 4 :**

*La mairie autorise-t-elle les parents à faire circuler un questionnaire sur la cantine auprès des familles ?*

Oui

**Prise de parole de monsieur le maire :**

Cette année la cérémonie du 11 novembre sera accompagnée d'une exposition itinérante qui pourra être visitée par les plus grands de l'école.

Le régiment de cuirassé sera aussi présent le 11/11/17 et il est important que de nombreux élèves soient présents.